



Compte rendu du groupe de travail « Usages »

Site Natura 2000 du Plateau du Four - Loire Atlantique

La Turballe – 18 février 2011

Ordre du jour:

- Présentation et discussion des résultats de l'enquête menée auprès des pêcheurs récréatifs
- Présentation et discussion des résultats de l'enquête menée auprès des pêcheurs professionnels
- Présentation et discussion des résultats de l'enquête menée auprès des structures de plongées sous-marine
- Présentation et discussion des résultats de suivi de la fréquentation du site (par comptages en mer)

Participants:

- Delphine LEGUERRIER DIRM Nord Atlantique Manche Ouest

Marie Béatrice GILARD CG 44

- Marie-Annick DURAND Cap Atlantique

- Anne PELLOUIN-GROUHEL IFREMER

Didier GUILET Club de plongée CASCA
 Armelle DUJARDIN Club de plongée CASCA
 Bernard TORA CNT Plongée la Turballe

Jean Pierre LHUILLERY
 Franck DELALANDE
 SUBAQUAVIA Saint Nazaire
 SUBAQUAVIA Saint Nazaire

Eliane DUFORET Association des Plaisanciers du Croisic
 Yvon CHIFFOLEAU Association des Plaisanciers du Croisic
 Marylène SOUCHET Association des Plaisanciers du Croisic

Daniel MARIE UNAN 44Jacques FOUCHER FFPM 44

Daniel DELEPINE Club de Croisières Croisicais

- Emilie HERVE Nass et Wind
- Lucile FORGET NEOEN
- José JOUNEAU COREPEM
- Fanny BRIVOAL COREPEM
- Antonin HUBERT COREPEM

- Alexandre LEBRUN CLPMEM de la Turballe

- Daniel Le GALL CLPMEM de Loire Atlantique Sud

- Eric LAUVRAY Association ELV

Introduction

Le chargé de mission Natura 2000 du COREPEM, Antonin HUBERT, remercie les personnes présentes d'avoir bien voulu participer à ce groupe de travail. Il annonce que le prochain COPIL se tiendra le 14 avril (à Guérande), il aura pour objet de valider la première partie du DOCOB (présentation générale du site + diagnostic socio-économique).

Exposé des résultats des études

Voir la présentation jointe à ce compte-rendu.

Discussion

M. TORA demande de bien distinguer les plongeurs (en scaphandre), qui pratiquent leur activité dans le cadre d'un club, et les plongeurs ou chasseurs sous-marins individuels.

Un responsable de club de plongée déclare n'observer que rarement des filets de pêche ou des casiers sur les sites de plongée, mais beaucoup plus fréquemment des bas de lignes perdus par les pêcheurs récréatifs. M. LAUVRAY s'interroge sur l'impact que peut avoir les quantités de plombs laissées au fond de l'eau. *Quelques avis sont donnés, mais personne n'est en mesure d'apporter une réponse définitive. Il semblerait que si le plomb pose problème en milieu dulcicole, ce serait moins vrai en milieu marin.* M. HUBERT indique que la question s'est posée au niveau des institutions européennes, ainsi qu'en témoigne l'existence d'un projet d'avis du Parlement Européen invitant les pays membre à réduire l'utilisation du plomb dans le secteur des pêches.

Un responsable d'association de pêche de plaisance demande si on a une idée des prélèvements relatifs réalisés par les pêcheurs professionnels et les pêcheurs plaisanciers. M. HUBERT répond que la question ne se posait pas à l'échelle du Plateau du Four puisque le réseau Natura 2000 s'intéresse à la préservation de certains habitats et de certaines espèces, et non directement à la ressource halieutique. Il évoque l'étude nationale réalisée par l'institut BVA et l'IFREMER entre 2006 et 2008, étude qui a permis d'estimer les prélèvements des pêcheurs récréatifs au niveau national. Pour le lieu jaune et le bar, cette étude a ainsi mis en évidence des prélèvements équivalents pour les deux activités. M. LAUVRAY fait part de son étonnement quant à ces résultats, notamment en vue des quantités de bar débarquées par les chalutiers pélagiques. M. LE GALL répond que si les pêcheurs récréatifs prélèvent peu individuellement, les quantités prélevées par un grand nombre de pêcheurs récréatifs peuvent être très importantes. Mme LEGUERRIER souligne la qualité de l'étude menée par l'institue BVA et l'IFREMER, et, de façon générale, la bonne acceptation des résultats. M.HUBERT indique que s'il est important de connaître les prélèvements réalisés par le secteur de la plaisance, il convient aussi de considérer le poids économique que représente cette filière. Il évoque enfin la « Charte mer pour une pêche maritime de loisir éco-responsable », qui institue des avancées intéressantes en la matière. M. HUBERT propose de ne pas s'étendre sur ce sujet polémique, et invite chacun à prendre connaissance des études et statistiques disponibles.

Résultats de l'étude BVA/IFREMER:

 $\underline{http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/synth\%C3\%A8se_finale_p\%C3\%AAche_r\%C3\%A9cr\%C3\%A9ative.pdf}$

Bilan annuel pêche et aquaculture (France Agrimer):

http://www.franceagrimer.fr/informations/publications/F-mer/2008 bilan%20production.pdf

Pour M. LAUVRAY, les critiques que fonts les plaisanciers de l'activité des chalutiers pélagiques (*résultats d'enquête*), tient surtout à leur activité sur le bar, notamment quant ils ciblent l'espèce sur les frayères. M. LE GALL précise que les pélagiques qui travaillent dans le secteur du Four ciblent exclusivement les petits poissons pélagiques (sardine/maquereau/anchois).

M. MARIE indique que l'augmentation du nombre de pêcheurs plaisanciers en mer peut s'expliquer en partie par un manque de place dans les ports, qui favorise le développement des embarcations légères (semi-rigides).

Pour le suivi de la fréquentation du site, M. TORA propose de se rapprocher du sémaphore, qui pourrait constituer un bon poste d'observation. M. HUBERT répond qu'il s'agit en effet d'une piste intéressante et envisagée entre les chargés de mission Natura 2000.

M. GUILET précise que si l'eau au Plateau du Four est effectivement relativement claire par rapport aux sites plus côtiers, la visibilité reste « moyenne » par rapport à d'autres sites comme Belle Ile, Houat ou Hoëdic. L'année 2010 a été marquée par de faibles précipitations et donc une eau particulièrement belle. Concernant les « bonnes relations » entre clubs de plongée scaphandre et les autres usagers sur le site du Plateau du Four *(résultats d'enquête)*, il souhaite apporter un bémol : l'accès au site est parfois rendu difficile par la présence des nombreux pêcheurs (plaisanciers ou professionnels). Enfin, il précise que le côté large du Plateau du Four présente un grand intérêt pour les plongeurs mais que sa fréquentation reste limitée du fait de son éloignement (réglementation – 6 milles).

Pour M. GUILET, les plongeurs en scaphandre voient beaucoup de choses au cours de leurs plongées, qu'ils ne prennent pas forcément en note. Il serait intéressant d'initier une dynamique autour de la collecte de cette connaissance. M. HUBERT évoque le projet de sciences participatives avec les plongeurs, développé par le MNHN de Concarneau, pour suivre la qualité des fonds marins (mise en place du réseau pour l'été 2012). Mme BARILLE précise que la méthodologie est en cours d'élaboration, le réseau s'appuiera sur un référent biologiste dans chaque club. Elle indique que la difficulté de ce type de réseau réside dans leur suivi sur le long terme.

Mlle BRIVOAL présente succinctement aux membres du GT la proposition du COREPEM pour la réalisation du diagnostic écologique de la zone intertidale du plateau du Four. Ces

travaux n'étant pas prévus dans le cadre du marché national passé par l'agence des AMP, M. HUBERT réalisera ce diagnostic avec l'appui de la chargée de missions du COREPEM, le bureau d'étude TBM en charge du diagnostic écologique du site, l'agence des AMP et la DREAL Pays de la Loire.